
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 1er février 2012 à 9 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 0105

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1^{er} février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 0106

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 5 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE12 0107

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE12 0108

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 12 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE12 0109

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention des services professionnels requis pour l'hébergement, l'exploitation et l'évolution du système Imagétique de la cour municipale, et ce, pour une durée de 48 mois et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1110248001

CE12 0110

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la mise à niveau des écrans perforés en aluminium des décanteurs 1 à 7 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1113334062

CE12 0111

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public relatif à l'octroi de deux contrats pour réaliser des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc secondaires par chemisage dans différents arrondissements de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1120112001

CE12 0112

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser la prolongation des ententes-cadres conclues avec les firmes Électroméga ltée et Nedco div. Rexel Canada, pour la fourniture sur demande de feux de circulation, fûts, potences et accessoires de signalisation, pour une période additionnelle de 12 mois, selon les mêmes termes et conditions stipulés aux documents de l'appel d'offres public 09-11112;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1113041002

CE12 0113

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à LaSalle Ford inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'une automobile sous-compacte de marque-modèle Ford Fiesta, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 19 076,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11892 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le paiement de la TVQ, applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg, à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), au montant approximatif de 1 549,92 \$;
- 3- d'autoriser une dépense de 698,63 \$, taxes incluses, à être versée au volet « véhicules verts » du Fonds Énergie de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1114922008

CE12 0114

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier le contrat octroyé à ChermTECH Environnement inc. (CG11 0374) pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) des écocentres incluant le transport et le traitement;
- 2 - d'encaisser le cautionnement de soumission au montant de 27 475,33\$, suite au désistement de cette firme;
- 3 - d'autoriser une dépense totale de 1 992 300,20 \$, taxes incluses, pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) dans les écocentres, incluant le transport et le traitement, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 4 - d'accorder au deuxième plus bas soumissionnaire conforme Clean Harbors Québec inc., le contrat à cette fin, pour une période 36 mois, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 1 811 182 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11596 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 5 - d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1110793007

CE12 0115

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Raymond Chabot Grant Thornton, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser une étude de productivité à la Direction du matériel roulant (DMRA) relativement à l'entretien et la réparation des véhicules et des équipements du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une somme maximale de 75 596,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11869 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1110353002

CE12 0116

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Raymond Chabot Grant Thornton, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'une étude de potentiel économique dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des abords du campus Outremont, pour une somme maximale de 75 308,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11804 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1110442005

CE12 0117

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels pour réaliser des études et expertises géotechniques sur différents projets de construction, de rénovation d'infrastructures municipales, de travaux d'aménagement ou de mise en valeur de sites qui seront réalisés par les services corporatifs ou les arrondissements;

- 2 - d'approuver deux projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11780 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention :

Firme	Somme maximale
Les Services EXP inc.	475 000\$
Groupe ABS inc.	375 000\$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services professionnels pour réaliser des études et expertises géotechniques sur différents projets de construction, de rénovation d'infrastructures municipales, de travaux d'aménagement ou de mise en valeur de sites qui seront réalisés par les services corporatifs ou les arrondissements;
- 2 - d'approuver un projet de convention de services professionnels par lequel Inspec-Sol inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour la somme maximale de 650 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11780 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1113855025

CE12 0118

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier annuel de 170 620,50 \$ à AlterGo, soit 30 000 \$ assumés par la Ville de Montréal pour soutenir l'accès des personnes handicapées aux sports et loisirs, 37 000 \$ assumés par l'agglomération de Montréal pour la tenue du Défi sportif, et 103 620, 50 \$ en fourniture de biens et services, entièrement assumés par la Ville de Montréal, pour les années 2012, 2013 et 2014;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, pour une durée de trois ans se terminant le 31 décembre 2014, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1111543003

CE12 0119

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Table de concertation des aîné-e-s de l'île de Montréal (TCAIM), à même le budget de la Direction de la diversité sociale, afin de soutenir la réalisation du projet « Pour une mobilisation des aînés montréalais dans la démarche Montréal amie des aînés (MADA) » ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1120706002

CE12 0120

Il est

RÉSOLU :

d'appuyer les 21 projets des 15 arrondissements suivants : Ahuntsic–Cartierville, Anjou, Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, Le Plateau Mont-Royal, Le Sud-Ouest, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds–Roxboro, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, Rosemont – La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Ville-Marie et Villeray–Saint-Michel – Parc-Extension, ces derniers ayant présenté une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM) réservé aux municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour l'année 2011 - 2012.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1120706001

CE12 0121

Vu la résolution CA12 12016 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 17 janvier 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de reconduire le mandat des administrateurs ci-après, au conseil d'administration de la Corporation Anjou 80, et ce, pour une période de deux ans, soit du 14 mars 2012 au 13 mars 2014 :

- Monsieur Gilles Beaudry, à titre de membre
- Monsieur Michel Foisy, à titre de membre
- Monsieur Gaétan Loiseau, à titre de membre
- Monsieur Réal Thérioux, à titre de membre
- Monsieur Michel Haddad, à titre de membre.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1123327002

CE12 0122

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise suite à l'étude du dossier de l'accessibilité universelle des terrasses implantées sur le domaine public montréalais.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1125051001

CE12 0123

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la commission permanente sur les finances et l'administration portant sur l'étude des prévisions budgétaires 2012 des budgets des sociétés paramunicipales de la Ville de Montréal ainsi que du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2014 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1112714021

CE12 0124

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Myriame Beaudoin, matricule 149056000, à titre de Directrice associée - Approvisionnement (classe salariale FM09 : 90 090 \$ 112 610 \$ - 135 130 \$) à la Direction de l'approvisionnement du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles pour une durée de trois (3) ans, et ce, rétroactivement au 24 octobre 2011.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1110395009

Levée de la séance à 11 h 04

70.001

Les résolutions CE12 0105 à CE12 0124 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville